



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHANTEIX**

Le six décembre deux mille vingt deux à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean MOUZAT, Maire.

Présents : Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Isabelle BAUDRY - Eric LIVET - Jean-Marc SIMONEAU - Valérie BOUCHAREL - Evelyne LAVENU - Carla AFONSO DA CRUZ - Jean-Pierre VERGNE - Jean-François POUMIER

Absents Excusés : Catherine VIDAL - Thierry LANNES - Julien BARATAUD

Absents : néant

Date de convocation : 01 décembre 2022

Mme Isabelle BAUDRY est désignée **secrétaire de séance**.

**DELIBERATION N° 03B122022
ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 03122022
PRET CREDIT AGRICOLE**

Monsieur le Maire explique que pour financer les investissements votés au budget 2022, il est nécessaire de recourir à l'emprunt.

Voici la proposition faite par le crédit agricole :

Montant emprunté : 100 000 €

Taux fixe : 3,16%

Durée : 216 mois

Echéances trimestrielles constantes

Frais de dossier : 100€

Le conseil municipal, après en avoir délibéré **DECIDE**, à l'unanimité :

- de **VALIDER** la proposition de prêt tel que présentée
- et d' **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous documents y afférent.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception par le Représentant de l'Etat et sa publication.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de TULLE le
Publication le

Le Maire,

Jean MOUZAT



DELIB 03B122022 1/1